

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
N° de division : 01 - MONTRÉAL
N° de cour : 500-11-042856-126
N° de dossier : 41-1635185

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

LINDOR INC., corps politique légalement constitué selon la Loi ayant son siège social et sa place principale place d'affaires au 9600, rue Meilleur, bureau 750, en la ville de Montréal, province de Québec, H2N 2E3.

Débitrice

- ET -

KPMG INC., 600 boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1500, Montréal, Québec, H3A 0A3.

Syndic

**AVIS DE LA FAILLITE SUITE AU REFUS DES CRÉANCIERS D'ACCEPTER UNE PROPOSITION
(paragraphe 57a) de la Loi)**

Avis est donné de ce qui suit:

1. Suite au refus des créanciers d'accepter la proposition de **LINDOR INC.**, celle-ci est réputée avoir déposé une cession le 5^e jour d'octobre 2012, et le soussigné, KPMG Inc., a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel et confirmé par les créanciers.
2. La première assemblée des créanciers du failli a été tenue le 5^e jour d'octobre 2012, à 12 h 00, au bureau du Surintendant des faillites, 5 Place Ville-Marie, 8^e étage, Montréal, Québec.

Daté le 12^e jour d'octobre 2012, à Montréal.

KPMG INC.
Syndic
Dev A. Coossa, CIRP
Administrateur désigné
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Bureau 1500
Montréal, QC H3A 0A3
Téléphone : (514) 840-2100
Télécopieur : (514) 840-2121